



## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 09 juin 2018 à 09 heures 00 minutes  
Salle du conseil municipal

### Présents :

Mme BEAUVOIS Angeline, M. BERNARD Alain, Mme CORE Muriel, M. COUTTE Laurent, Mme DELECOUR COASNE Valérie, Mme HANON Christelle, M. JOPS Bernard, Mme LEBARGY Nicole, M. LEBARGY Louis-Pascal, M. LENOIR Jean-Marie, M. MASTAIN Bernard, Mme NITCHEU TCHEUMO Laëtitia, Mme PENNEQUIN Maryline, Mme POTTIE Colette, M. RICHARD Didier, M. SAUVAGE Jean-Pierre, M. TOUCHI Nordine, Mme VERRIER Carole

### Procuration(s) :

M. EDOUIN Daniel donne pouvoir à M. SAUVAGE Jean-Pierre, Mme FLINOIS Valérie donne pouvoir à M. BERNARD Alain, M. FOURMAUX Pierre donne pouvoir à M. LEBARGY Louis-Pascal, M. RANDOUR Alain donne pouvoir à Mme VERRIER Carole

### Absent(s) :

Mme CAPON Louise, Mme HEEMS DEMEURE Christine, M. RICHARD André

### Excusé(s) :

M. EDOUIN Daniel, Mme FLINOIS Valérie, M. FOURMAUX Pierre, M. RANDOUR Alain

Secrétaire de séance : Mme VERRIER Carole

Président de séance : M. LEBARGY Louis-Pascal

### 01 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

#### Subventions aux Associations 2018

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de voter le montant des subventions aux associations qui se répartissent comme suit :

	2017	2018	2018 Subventions exceptionnelles
Divers			
Amicale du Personnel	9 000 €	9 000 €	
« Handodièse » EPDSAE	206 €	206 €	
C.A.T.M.	200 €	200 €	
Médaillés du travail	300 €	300 €	
Institut Pasteur	30 €	30 €	
Institut Malecot	60 €	60 €	
Sous total	9 796 €	9 796 €	
Scolaire et jeunesse			
Camps et Colonies	200 €	200 €	

Parents d'élèves		505 €	
Parents d'élèves subvention exceptionnelle			200 €
Parents d'élèves du collège	1 548 €	1 548 €	
F.S.E du collège	927 €	927 €	
<b>Sous total</b>	<b>2 875 €</b>	<b>3 180 €</b>	<b>2 00 €</b>
<b>Social</b>			
Restos du Cœur	420 €	420 €	
A.D.M.R.	420 €	420 €	
Espace Amitié	420 €	420 €	
Part Age de la Haute Deûle	200 €	2 00 €	
Piccoti	15 054 €	15 054 €	
Piccoti subvention exceptionnelle			1 000 €
Centre polyvalent du Nord-Pas-de-Calais*	200 €	200 €	
Association gestionnaire MARPA	0 €	0 €	
<b>Sous total</b>	<b>16 714 €</b>	<b>16 714 €</b>	<b>1 000 €</b>
<b>Nature</b>			
Tanche Bauvinoise	603 €	603 €	
Chasse	268 €	268 €	
Société de chasse Bauvinoise St Hubert*	200 €	200 €	
Société Colombophile	268 €	268 €	
Amicale de pêche	200 €	200 €	
<b>Sous total</b>	<b>1 539 €</b>	<b>1 539 €</b>	
<b>Protection Prévention</b>			
Donneurs de sang	455 €	455 €	
<b>Sous total</b>	<b>455 €</b>	<b>455 €</b>	
<b>Animations Activités</b>			
La Belle Epoque	350 €	350 €	
Rencontres Gourmandes et Créatives	380 €	380 €	
Club féminin	612 €	612 €	
Les Toudiprets	380 €	380 €	
<b>Sous total</b>	<b>1 722 €</b>	<b>1 722 €</b>	
<b>Animation de quartiers</b>			
Association 3 résidences	250 €	250 €	
Fer & Pic Asso	500 €	500 €	
<b>Sous total</b>	<b>750 €</b>	<b>750 €</b>	
<b>Culture</b>			
<b>O.M.C.</b>	8 500 €	8 500 €	
OMC Subvention exceptionnelle			6 500 €
Espace culturel	1 500 €	1 500 €	
Ecole de Musique	7 687 €	7 687 €	
Harmonie Ouvrière Municipale	3 785 €	3 785 €	
Danse classique	4 265 €	4 700 €	
Filles du Mercredi	1 640 €	1 640 €	
So Dance	1 640 €	1 640 €	
Au tour de la guitare	500 €	500 €	

Ameno	500 €	500 €	
La P'tite graine	500 €	500 €	
La P'tite Graine subvention exceptionnelle			500 €
Artist' Show	0 €	0 €	
<b>Sous total</b>	<b>30 517 €</b>	<b>30 952 €</b>	<b>7 000 €</b>
<b>Sports</b>			
O.M.S.	8 500 €	0 €	
Gym entretien volontaire	432 €	0 €	
Gym féminine (Cap Forme)	432 €	0 €	
CAP FORME		650 €	
Tennis	1 180 €	1 180 €	
Tennis de table	767 €	767 €	
Javelot	773 €	773 €	
Judo	3 200 €	3 200 €	
Hand Ball	3 625 €	625 €	
Basket Ball	3 625 €	3 625 €	
Basket subvention exceptionnelle	400 €	0 €	
Volley-ball	1 706 €	1 706 €	
Cyclotourisme	832 €	832 €	
Club des Supporters	750 €	750 €	
Football	4 162 €	4 162 €	
Ecole de football	7 465 €	7 465 €	
Boule Bauvinoise	0 €	0 €	
Yoga Bien Etre	313 €	313 €	
Yoga Bien Etre subvention exceptionnelle			85 €
Les Pieds Verts	253 €	253 €	
Asso Passion	820 €	820 €	
Après quoi elles courent	200 €	200 €	
Détente Bien-être et Santé	200 €	200 €	
Détente Bien-être et Santé Subv. Except.			400 €
<b>Sous total</b>	<b>39 235 €</b>	<b>30 521 €</b>	<b>485 €</b>
<b>Total subventions ordinaires</b>			
	<b>103 403 €</b>	<b>95 629 €</b>	
Fonds Initiative et Création	<b>1 197 €</b>	<b>686 €</b>	
Montant des subventions exceptionnelles voté au Budget Primitif	<b>400 €</b>		<b>8 685 €</b>
Montant des subventions ordinaires voté au Budget Primitif	<b>105 000 €</b>	<b>105 000 €</b>	

Monsieur le Maire rappelle que le versement des subventions est conditionné à la production du bilan financier et moral.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter chapitre par chapitre car certains conseillers font partie des associations subventionnées et ne peuvent de ce fait, participer au vote.

Chapitre « divers »	22 voix	conseiller ne participant pas au vote
Chapitre « scolaire et jeunesse »	22 voix	conseiller ne participant pas au vote
Chapitre « social »	21 voix	1 conseiller ne participant pas au vote
Chapitre « nature »	21 voix	1 conseiller ne participant pas au vote
Chapitre « protection/prévention »	22 voix	conseiller ne participant pas au vote
Chapitre « animation »	21 voix	1 conseiller ne participant pas au vote
Chapitre « animation de quartier »	21 voix	conseiller ne participant pas au vote

Chapitre « culture »

18 voix

4 conseillers ne participant pas au vote

Chapitre « sport »

20 voix

2 conseillers ne participant pas au vote

Le Conseil s'est ainsi prononcé sur l'octroi des subventions aux associations mentionnées ci-dessus

VOTE :

#### 02 - JURY CRIMINEL 2019

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il lui appartient de désigner 12 personnes de plus de 23 ans figurants sur la liste électorale pour la liste préparatoire des jurés dans les communes des ressorts des cours d'appel susceptibles d'être désignées pour exercer les fonctions de jurés au cours l'année 2019.

Il rappelle que conformément aux dispositions du Code de Procédure pénale, la liste préparatoire s'établit par tirage au sort publiquement à partir de la liste électorale.

Monsieur le Maire en vue de dresser la liste préparatoire, tire au sort à partir de la liste électorale un nombre de nom triple de celui fixé par arrêté préfectoral du 10 avril 2013 soit les 12 noms ci-après :

N° bureau	N° ordre	Noms Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance		Domicile
3	16	BAEYENS – CHEVALIER Yvette Marie Angèle				
1	17	BAILLY – DELENEUVILLE Dany				
1	172	CARRE Frédéric Jean-Michel				
2	303	DEMEURE Rudy				
1	377	DRUELLE Béatrice Corinne Marie-Claude				
3	491	GEERAERT – DANCOISNE Jocelyne				
3	667	LEROUX – MOLINARI Céline Micheline				
1	887	RUCQUOIS Philippe				
4	705	SAUVAGE Franck				

2	1075	SCHOUPE Arnaud				
4	738	SZYMKIW Alexandre				
3	1064	WOJTASZ Thierry Eric				

Fait à BAUVIN  
Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thierry Eric Wojtasz', written over the seal.